#### **DELIBERATION POUR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 DECEMBRE 2018**

#### **Délibération n°1 : ACTIVITE ENFANCE-JEUNESSE : VOTE DES TARIFS**

L'arrêté préfectoral en date du 22 décembre 2016 a créé la Communauté de Communes Estuaire et Sillon par fusion des Communautés de Communes Loire et Sillon et Cœur d'Estuaire.

La communauté de communes issue de la fusion exerce la somme des compétences supplémentaires des anciennes communautés (compétences qui ne sont ni obligatoires ni optionnelles).

C'est dans ce cadre que la compétence facultative « les actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse » sera exercée sur la totalité du périmètre de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Les actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse exercées par la Communauté de Communes Estuaire et Sillon comprennent exclusivement :

- Les accueils périscolaires
- Les accueils de loisirs
- Les espaces jeunes

La communauté de communes Estuaire et Sillon gérera à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 les structures d'accueil suivantes :

- Accueils périscolaires de Malville, Savenay, Bouée, Campbon et Lavau-sur-Loire
- Accueils de loisirs du mercredi de Malville, Savenay, Bouée, Campbon
- Accueils de loisirs des vacances scolaires et séjours de Malville

Afin de répondre aux questions des familles et d'assurer une continuité de fonctionnement de service, il est proposé de valider dès à présent les tarifs joints en annexe.

Considérant que l'année scolaire 2018-2019 est en cours, Mme Gautier propose aux membres du conseil communautaire d'appliquer les tarifs 2018 des différentes structures accueils périscolaires et accueils de loisirs jusqu'au 31 août 2019.

Mme Gautier propose de modifier le libellé « hors commune » (appliqué sur certaine structure) en le remplacement par « hors communautaire ». Les structures concernées sont :

- Accueil périscolaire de Malville
- Accueil de loisirs et camps de Malville

Une réflexion sera menée de concert avec les adjoints à l'enfance-jeunesse pour la mise en place d'une tarification sur le taux d'effort pour la rentrée de septembre 2019.

# ANNEXE 1 TARIFS 2018-2019 sur Le Temple de Bretagne, Cordemais et St Etienne de Montluc

# **Tarification de l'activité Accueils périscolaires 2018-2019**

Situation	Quotient	QF de	QF de	QF de	QF >à				
Au quart	familial	350.01€	500.01€	600.01€	700.01€	800.01€	930.01	1100.01€	1 300.0
d'heure	< à 350€	à 500€	à 600€	à 700€	à 800€	à 930€	ۈ	à 1300€	1€
							1100€		
Régime général Sécurité sociale: Allocataire CAF et non allocataire	0.41€	0.45€	0.49€	0.55€	0.63€	0.67€	0.72€	0.76€	0.79€
Hors régime général de Sécurité Sociale	0.59€	0.64€	0.68€	0.73€	0.77€	0.81€	0.87€	0.92€	0.99€

Petit déjeuner (facultatif) : 0,74 € - Goûter (obligatoire) : 0,74€

# **Tarification de l'activité ALSH**

Situation	Quotien	QF de	QF de	QF > à					
	t	350.01€	500.01€	600.01€	700.01€	800.01€	930.01 € à	1100.01€ à	1 300.01€
	familial	à 500€	à 600€	à 700€	à 800€	à 930€	1100€	1300€	
	< à								
	350€								
Inscription ALSH:	7.08 €	8.74 €	10.45 €	12.12 €	13.78 €	15.46 €	17.11 €	18.77 €	20.46 €
- Journée avec									
repas									
- ⅓ journée avec	6.59 €	7.45 €	8.21 €	9.18 €	10.06 €	10.90 €	11.77 €	12.61 €	13.47 €
repas									
Accueil ALSH									1.18 €
sur site									
Séjours ALSH	35%	40%	45%	50%	60%	65%	70%	75%	80%
(coût journalier)									

# Tarification structures jeunesse (Maison des jeunes, Espace jeunes, le Rencard)

Adhésion service animation jeunesse									5 €
Vente de Carte Formule 1 (30 unités)		15 €							
Vente de Carte Formule 2 (60 unités)									30 €
Participation à un atelier (création d'objet)									3 unités
Animation Payante :  - La Participation famille est fixée à :							50% du	coût de la p	prestation
– Transport					50%	á du coût (	10 u	atuité jusqu' nités de 31 ort au-delà d	à 50 kms,
Séjours	Quotien t familial < à 350€	QF de 350.01 € à 500€	QF de 500.01 € à 600€	QF de 600.01 € à 700€	QF de 700.01 € à 800€	QF de 800.01 € à 930€	QF de 930.01 € à 1100€	QF de 1100.01 € à 1300€	QF > à 1 300.0 1€
Séjours (coût journalier)	35%	40%	45%	50%	60%	65%	70%	75%	80%

# Tarifs Fratrie (sur les séjours):

1ère inscription : 100% du barème applicable à la famille

2<sup>ème</sup> inscription : 90% du barème applicable à la famille

3<sup>ème</sup> inscription et au-delà : 80% du barème applicable à la famille

# ANNEXE 2 TARIFS 2018-2019 sur SAVENAY

SAVENAY	Tarif plancher	Taux d'effort	Tarif plafond
Accueil périscolaire	1.10€	0.0023	4.40€
(1/4 d'heure)			
Mercredi journée avec	7.25€	0.0126	21.76€
repas			
Mercredi journée sans	6.00€	0.0116	18€
repas			
Mercredi 1/2 journée	5.50€	0.011	16.50€
avec repas			
Mercredi 1/2 journée	3.50€	0.0075	10.50€
sans repas			

Tarif = QF x Taux d'effort

# ANNEXE 3 TARIFS 2018-2019 sur BOUEE

BOUEE	Tarif plancher	Taux d'effort	Tarif plafond				
Accueil périscolaire	0.80€	0.120	2.20€				
(demi-heure)							
Mercredi journée sans	5€	1.30	21€				
le repas							
Mercredi demi journée	2.50€	1.30	10.50€				
sans le repas							
Repas		Tarif unique : 3.60€					

Tarif = QF x Taux d'effort

#### ANNEXE 3 TARIFS 2018-2019 sur CAMPBON

#### Tarifs 2018/2019 accueil périscolaire

Les tarifs de l'accueil périscolaire pour l'année scolaire 2018/2019 ont été étudiés par la commission enfance-jeunesse-vie scolaire le 20 février et par la commission finances le 22 février 2018.

Compte tenu de la baisse de l'impact de ce service sur le budget communal, les deux commissions réunies proposent de ne pas augmenter les tarifs pour l'année 2018/2019. Il est également proposé de maintenir les tarifs pour les collations et le petit-déjeuner.

		Tarifs 2018/2019
Tranche	Quotient	½ heure
	familial	
1	QF ≤ 350	0,53
2	350 < QF ≤ 500	0,64
3	500 < QF ≤ 650	0,91
4	650 < QF ≤ 800	1,17
5	800 < QF ≤ 1000	1,31
6	1000 < QF ≤ 1200	1,48
7	1200 < QF	1,63

Petit déjeuner	0,85 €
Goûter	0,75 €

#### Tarifs 2018-2019 repas de l'accueil du mercredi

Les tarifs pour le repas de l'accueil du mercredi pour l'année scolaire 2018/2019 ont été étudiés par la commission enfance-jeunesse-vie scolaire le 11 juin 2018 et par la commission finances le 14 juin 2018.

Tranche	Quotient familial	Tarifs 2018/2019	3 enfants Et +
1	QF ≤ 350	2,54	2.41
2	350 < QF ≤ 500	3,19	3.03
3	500 < QF ≤ 650	3,42	3.25
4	650 < QF ≤ 800	3.69	3.51
5	800 < QF ≤ 1000	3.91	3.71
6	1000 < QF ≤ 1200	4,03	3.83
7	1200 < QF	4,24	4.03

#### Tarifs 2018/2019 accueil du mercredi

Les tarifs de l'accueil du mercredi pour l'année scolaire 2018/2019 ont été étudiés par la commission enfance-jeunesse-vie scolaire le 20 février et par la commission finances le 22 février 2018.

Les deux commissions réunies présentent deux propositions au vote des membres du Conseil Municipal. Il est également proposé de maintenir les tarifs pour les collations et le petit-déjeuner.

		Tarifs demi-	
Tranche	Qutient	journée	Tarifs
	familial		journée
1	QF ≤ 350	4,71	9,42
2	350 < QF ≤ 500	5,81	11,62
3	500 < QF ≤ 650	6,51	13,02
4	650 < QF ≤ 800	7,19	14,38
5	800 < QF ≤ 1000	7,99	15,98
6	1000 < QF ≤ 1200	8,85	17,70
7	1200 < QF	9,77	19,54

Petit déjeuner	0,85 €
Goûter	0,75 €

#### ANNEXE 4 TARIFS 2018-2019 sur malville

Tarifs à la journée Centre de loisirs des petites et grandes vacances :

Quotients familiaux	< 300	300 ≤QF< 500	500 ≤QF< 700	700 ≤QF< 900	900 ≤QF< 1100	1100 ≤QF< 1300	1300 ≤QF< 1500	1500 ≤QF< 1800	≥ 1800
Commune	0.06.6	10.00.6	12.01.6	14.85	16.62	17.99	10.40.6	20.02.6	20.60.6
	9.96 €	10.89 €	12.91 €	€	€	€	19.49 €	20.03 €	20.60 €
Hors				16.34	18.29	19.79			
communautaire	10.95 €	11.98 €	14.20 €	€	€	€	21.44 €	22.04 €	22.66 €

### Tarifs Centre de loisirs du mercredi demi-journée sans repas :

Quotients familiaux	< 300	300 ≤QF< 500	500 ≤QF< 700	700 ≤QF< 900	900 ≤QF< 1100	1100 ≤QF< 1300	1300 ≤QF< 1500	1500 ≤QF< 1800	≥ 1800
Commune				7.53	8.48	9.17			
Commune	4.97 €	5.43 €	6.55 €	€	€	€	9.99 €	10.27 €	10.56 €
Hors				8.28	9.32	10.08			
communautaire	5.47 €	5.97 €	7.20 €	€	€	€	10.99 €	11.30 €	11.61 €

#### Tarifs Centre de loisirs du mercredi demi-journée avec repas :

Quotients familiaux	< 300	300 ≤QF< 500	500 ≤QF< 700	700 ≤QF< 900	900 ≤QF< 1100	1100 ≤QF< 1300	1300 ≤QF< 1500	1500 ≤QF< 1800	≥ 1800
Commune	8.41 €	8.98 €	10.29 €	11.68 €	12.86 €	13.75 €	14.74 €	15.16 €	15.58 €
Hors communautaire	9.26 €	9.88 €	11.32 €	12.85 €	14.15 €	15.13 €	16.21 €	16.68 €	17.14 €

# Tarifs mini-camps des Malvillois (à la journée) :

Quotients familiaux	< 300	300 ≤QF< 500	500 ≤QF< 700	700 ≤QF< 900	900 ≤QF< 1100	1100 ≤QF< 1300	1300 ≤QF< 1500	1500 ≤QF< 1800	≥ 1800
Commune				29.42	32.87	35.48			
	21.65 €	23.42 €	26.75 €	€	€	€	39.21 €	39.58 €	40.70 €
Hors				34.69	38.74	41.88			
communautaire	25.53 €	27.64 €	31.46 €	€	€	€	46.29 €	46.75 €	48.07 €

#### Tarifs de l'accueil périscolaire (au quart d'heure) :

Quotients familiaux	< 300	300 ≤QF< 500	500 ≤QF< 700	700 ≤QF< 900	900 ≤QF< 1100	1100 ≤QF< 1300	1300 ≤QF< 1500	1500 ≤QF< 1800	≥ 1800
le quart d'heure	0.32 €	0.38 €	0.46 €	0.56 €	0.62 €	0.68	0.75 €	0.82 €	0.93 €

#### 6. Goûters du périscolaire :

Tarif unique : 0,80 €